

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES APPALACHES**

MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS

AVIS PUBLIC

Aux personnes et organismes intéressés par un projet de règlement numéro 530 modifiant le règlement de zonage numéro 264.

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance tenue le 9 septembre 2024, le Conseil a adopté le premier projet de règlement intitulé : Règlement numéro 530 modifiant le règlement de zonage numéro 264.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 30 septembre 2024 à 18 heures 30 au 120, rue des Églises, Kinnear's Mills. Durant cette assemblée, le maire, ou un membre du conseil délégué par le maire, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

L'objet du règlement porte sur :

- La modification des usages autorisés et de la réglementation dans la zone Rd
- La modification et l'ajout de réglementation sur les bâtiments accessoires

Le premier projet du règlement numéro 530 est disponible pour consultation au bureau municipal, 120, rue des Églises, Kinnear's Mills, du lundi au mercredi, de 8 heures 30 à 12h et de 12h30 à 16 heures et le jeudi de 8 heures 30 à 12 heures.

Donné à la municipalité de Kinnear's Mills, ce 11 septembre 2024



Alexandra Gosselin
Directrice générale et greffière-trésorière